**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT
Etat de Vaud

François Payot (1923-2021), chancelier d'Etat de 1962 à 1988

Le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et la chancellerie d'Etat rendent hommage à François Payot, chancelier d'Etat de 1962 à 1988, décédé le 28 mars 2021, dans sa nonante-huitième année.

Chancelier de l'Etat de Vaud de 1962 à 1988, François Payot est décédé le 28 mars dernier, dans sa nonante-huitième année. Dixième chancelier du Canton depuis 1803, il a appuyé non seulement le Conseil d'Etat mais également le Grand Conseil, dont il tenait le secrétariat. François Payot laisse le souvenir d'un haut serviteur de la fonction publique, faisant autorité dans une charge qu'il exerça avec un sens profond des institutions, mettant la collectivité au bénéfice de compétences multiples ainsi que de qualités humaines largement reconnues et appréciées.

Son long engagement comme chancelier correspond à la fin de l'époque qualifiée de «trente glorieuses», caractérisée notamment par une croissance économique continue, puis au passage à une période marquée par davantage d'incertitudes et de remises en question. Les premières années de sa charge furent marquées par l'organisation de l'Exposition nationale de Lausanne et la mise en service de l'autoroute reliant Lausanne et Genève. Dans un canton où le secteur de la construction connaissait un développement significatif, l'avenir des hautes écoles tint une place importante dans les politiques publiques, avec la transformation de l'EPUL en EPFL suivie au cours des années septante par le déplacement des activités universitaires à Dorigny. Ces mêmes années virent l'édification du CHUV.

Les années huitante ont annoncé la crise économique que le canton connut au début des années nonante: l'affaiblissement du secteur secondaire traditionnel et le début d'une douloureuse reconversion vers les nouvelle technologies, une surchauffe immobilière prélude à un affaissement des affaires; les première faillites et disparitions d'entreprises emblématiques apparurent peu après que François Payot eut pris sa retraite.

François Payot aura donc servi le temps d'une génération, épargnée par les crises sévères, riche en investissements publics et en nouvelles politiques publiques,

notamment dans les domaines de l’aménagement du territoire ou de la culture, pour ne citer que ces deux exemples. François Payot fut le chancelier d’un canton qui se trouvait à l’aube de l’ouverture vers l’extérieur qui accompagna la sortie de crise des années nonante, une évolution qui a d’ailleurs réjoui tout au long de sa longue retraite cet homme si bien enraciné dans sa terre vaudoise et si curieux de ce qui se passe autour de celle-ci.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 avril 2021